

En 2022, 74 500 Bretons habitent dans une communauté. Ils représentent 2,2 % de la population bretonne, une part légèrement plus élevée qu'en France métropolitaine. Plus de la moitié d'entre eux résident dans des maisons de retraite, médicalisées ou non, une proportion plus importante qu'au niveau national. La vie en communauté est plus fréquente chez les femmes et chez les personnes âgées. Au sein de la région, les métropoles de Rennes et Brest concentrent un quart des résidents des communautés bretonnes. Cependant, la vie en maison de retraite ou en Ehpad est plus fréquente dans les intercommunalités les moins peuplées de la région.

La vie en communauté est plus fréquente en Bretagne, surtout en maison de retraite

En 2022, 74 500 Bretons vivent dans l'une des 1 546 **communautés** localisées dans la région. Ils représentent 5,9 % des 1,3 million de personnes résidant dans une communauté en France métropolitaine. Cette part est légèrement supérieure au poids démographique de la Bretagne dans l'Hexagone (5,1 %). Dans la région, 2,2 % des habitants vivent dans une communauté, comparé à 1,9 % en moyenne au niveau national.

En Bretagne, les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et les maisons de retraites non médicalisées accueillent 39 400 personnes en 2022, soit plus de la moitié des résidents bretons vivant dans une communauté (53 %) ► **figure 1**. Cette part est nettement supérieure à celle observée en France métropolitaine (44 %).

En seconde position, les autres établissements sanitaires et sociaux de moyen ou long séjour (structures pour personnes

handicapées ou foyers de travailleurs par exemple) hébergent 16 400 personnes dans la région, soit 22 % des résidents en communauté, une proportion moindre qu'au niveau national (30 %).

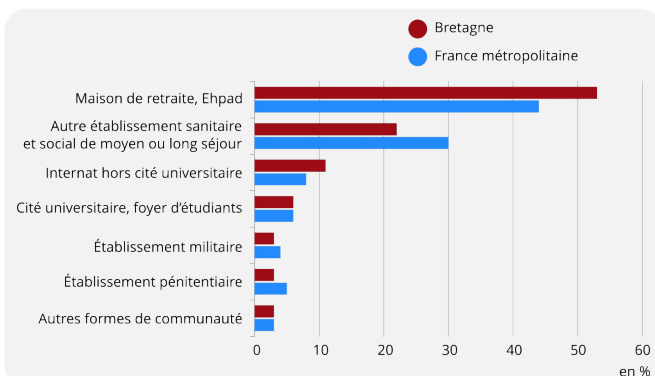
Les autres formes de communautés regroupent un quart des résidents en Bretagne. Les élèves majeurs vivant en internat hors cité universitaire sont au nombre de 7 900 ; les élèves internes mineurs en collège et lycée sont comptabilisés au domicile de leur famille et ne sont pas dans une communauté au sens du recensement. Toujours parmi les jeunes adultes, 4 300 étudiants résident dans les cités universitaires et les foyers d'étudiants. Par ailleurs, les établissements militaires (casernes et camps) regroupent 2 300 personnes et les établissements pénitentiaires 2 100. Enfin, 2 100 personnes sont hébergées dans d'autres formes de communautés, notamment dans des communautés religieuses ou des établissements sociaux de court séjour.

Une majorité de femmes et de personnes âgées au sein des communautés

En Bretagne, la population vivant en communauté se compose de 58 % de femmes en 2022. Cette part atteint 74 % dans les maisons de retraite et les Ehpad. Les femmes sont également fortement majoritaires au sein des communautés religieuses. À l'opposé, les hommes représentent près de 90 % des effectifs dans les établissements militaires et pénitentiaires. Ils sont également plus représentés dans les foyers de travailleurs et les structures pour personnes handicapées.

La vie en communauté est plus fréquente chez les personnes âgées. En 2022, plus de la moitié des Bretons résidant en communauté ont au moins 75 ans (38 900, soit 52 %). Ils vivent quasi exclusivement en maison de retraite, médicalisée ou non ► **figure 2**. Les jeunes de 18 à 24 ans sont également très présents dans les communautés (19 %). Les trois quarts d'entre eux vivent en internat ou en cité universitaire. Viennent ensuite les personnes de 25 à 59 ans (17 %). Plus de 60 % d'entre elles sont accueillies dans les autres établissements sanitaires et sociaux de moyen ou long séjour, dont 40 % dans des structures pour adultes handicapés, 16 % dans des structures pour personnes nécessitant des soins médicaux ou un

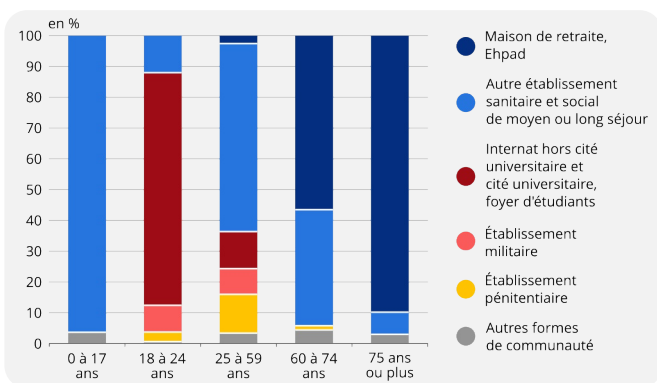
► 1. Répartition de la population vivant en communauté par type de structure en Bretagne et en France métropolitaine en 2022



Lecture : 53 % des personnes vivant dans une communauté en Bretagne résident dans une maison de retraite ou un Ehpad.

Source : Insee, Recensement de la population de 2022, exploitation complémentaire.

► 2. Répartition des Bretons vivant en communauté par type de structure pour chaque classe d'âge en 2022



Lecture : Entre 18 et 24 ans, 76 % des personnes vivant dans une communauté en Bretagne résident dans un internat hors cité universitaire, dans une cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants.

Source : Insee, Recensement de la population de 2022, exploitation complémentaire.

accompagnement social et psychologique, et 5 % dans des foyers de travailleurs ou d'autres structures d'aides sociales. Parmi les 7 300 personnes âgées de 60 à 74 ans habitant dans une communauté, 4 100 résident en maison de retraite, médicalisée ou non. Enfin, plus de la moitié des 1 500 jeunes mineurs résidant en communauté sont hébergés dans une structure d'aide sociale à l'enfance et de protection judiciaire pour enfants.

Un quart des Bretons vivant en communauté résident dans les métropoles de Rennes et Brest

Les deux métropoles bretonnes, celles de Rennes et Brest, concentrent un quart des individus résidant en communauté dans la région, soit respectivement 12 800 et 5 500 personnes. En particulier, elles rassemblent sur leurs territoires plus des deux tiers des détenus en milieu carcéral, principalement dans le centre pénitentiaire de Vezin-le-Coquet pour Rennes Métropole et dans la maison d'arrêt de L'Hermitage pour Brest Métropole. Elles concentrent également plus de la moitié des jeunes majeurs hébergés en internat, cité universitaire ou foyer d'étudiants, principalement dans les cités universitaires de Beaulieu et Villejean pour Rennes Métropole et de Kergoat et Le Bouguen-Lanrédec pour Brest Métropole. Enfin, elles regroupent un quart

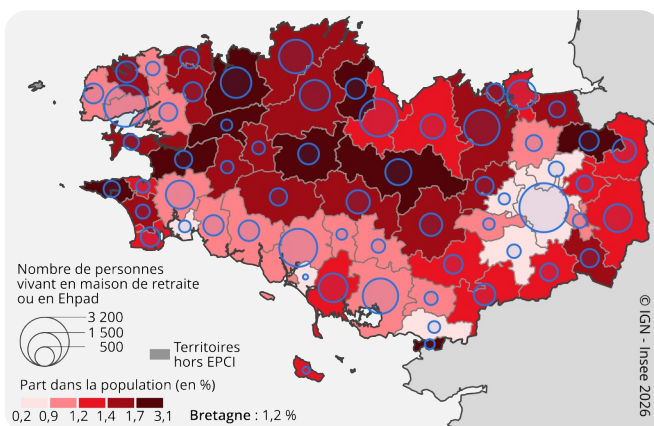
► Source et méthode

Cette étude est réalisée à partir des données issues de l'exploitation complémentaire sur les individus du **recensement de la population** de 2022.

Le recensement de la population permet de dénombrer l'ensemble de la population vivant sur un territoire. Les habitants sont répartis selon leur type d'habitation en trois catégories : les personnes vivant en logement dit « ordinaire », celles vivant en communauté (c'est l'objet de cette étude) et celles vivant dans des habitations mobiles, ou étant sans abri ou marinières.

La population vivant en communauté est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans. Les logements situés dans l'enceinte des communautés ou les logements occupés par plusieurs personnes en colocation sont comptabilisés dans les ménages dits « ordinaires ». Les élèves mineurs logés en internat sont réintégrés dans la population des ménages à leur domicile familial. Depuis 2023, les gendarmeries qui ne disposent que de logements sont intégrées dans les logements ordinaires. Les gendarmeries comptabilisées en communautés sont celles qui disposent de chambres (hébergements collectifs). Enfin, les cités universitaires composées uniquement de studettes, de studios ou d'appartements d'une pièce ne sont plus considérées comme des communautés, mais comme des logements ordinaires.

► 3. Nombre et part de personnes vivant en maison de retraite ou en Ehpad par intercommunalité bretonne en 2022



Lecture : À Rennes Métropole, 3 200 personnes vivent en maison de retraite ou en Ehpad, soit 0,7 % des habitants de cette intercommunalité.

Source : Insee, Recensement de la population de 2022, exploitation complémentaire.

des résidents des structures pour personnes nécessitant des soins médicaux.

Vivre en maison de retraite ou en Ehpad est plus fréquent dans les intercommunalités les moins peuplées

En lien avec leur poids démographique, les intercommunalités de Rennes et de Brest sont celles qui concentrent le plus de personnes habitant en maison de retraite, médicalisée ou non (respectivement 3 200 et 2 300 résidents). Cependant, ces individus ne représentent respectivement que 0,7 % et 1,1 % de la population de ces deux intercommunalités ► **figure 3**, soit des parts inférieures à la moyenne bretonne (1,2 %). Plus généralement, cette proportion de résidents en maison de retraite ou en Ehpad est relativement faible dans quasiment toutes les intercommunalités des grandes villes bretonnes et souvent aussi dans celles qui les entourent. À l'opposé, elle est beaucoup plus élevée dans le Centre Bretagne notamment : c'est en particulier le cas dans la communauté de communes du Kreiz-Breizh (3,1 %) et, dans une moindre mesure, dans celles des Monts d'Arrée (2,1 %) et de Loudéac (1,7 %).

Jean-Marc Lardoux, Yves Le Roho (Insee)

► Définition

Une **communauté**, au sens du recensement de la population, est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie en commun, comme la prise de repas. La population d'une communauté comprend les personnes résidant dans cette communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction.

► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « [En 2019, 1,6 million de personnes vivent en communauté : Ehpad, internat, foyer de travailleurs...](#) », Insee Première n° 1906, juin 2022.
- **Lardoux J.-M., Le Guen S.**, « [77 500 Bretons vivent dans une communauté, dont plus de la moitié en maison de retraite](#) », Insee Flash Bretagne n° 63, août 2020.

